

Procès-Verbal

Séance du 8 Octobre 2024

L' an 2024, le 8 Octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02/10/2024, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mme BEAUDONNAT Sandrine, MM : BEAUDONNAT Luc, FERRY Denis, MILLIROUX Julien, PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

Etai(en)t Absent (s) : Mme RANDANNE Caroline

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEAUDONNAT Sandrine

Quorum : 7 présents sur 8 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du dernier PV
- Suppression de postes filieres technique et animation
- Travaux Communaux
- Retour sur les commissions intercommunales
- Questions Diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2024_052 - Suppression d'un Poste Permanent

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu la délibération 2024_003 en date du 30/01/2024 portant création d'un poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe,

Vu l'avis du Comité technique en date du 17 septembre 2024.

ARTICLE 1 :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité technique.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 13 mai 2014 et du 30 janvier 2024,

Considérant la nécessité de **supprimer un (1) emploi d'Adjoint d'Animation**, en raison de l'avancement de grade de l'agent,

ARTICLE 2 :

Madame le Maire propose à l'assemblée, la suppression d'un (1) emploi d'Adjoint d'Animation, à temps non complet à raison de 15h hebdomadaires (15/35ièmes).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 10 octobre 2024,

- Filière : Animation,
- Cadre d'emplois : Adjoint Territoriaux d'Animation

- Grade : Adjoint d'Animation
- Ancien effectif : 1 (un)
- Nouvel effectif : 0 (zéro)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée
- inscrit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 09/10/2024

Après mise en ligne, le : 10/10/2024

n°2024_053 - Suppression d'un Poste Permanent

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu la délibération 2024_024 en date du 30/04/2024 portant création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe,

Vu l'avis du Comité technique en date du 17 septembre 2024.

ARTICLE 1 :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité technique.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 13 mai 2014 et du 30 avril 2024,

Considérant la nécessité de **supprimer un (1) emploi d'Adjoint Technique**, en raison de l'avancement de grade de l'agent,

ARTICLE 2 :

Madame le Maire propose à l'assemblée, la suppression d'un (1) emploi d'Adjoint Technique, à temps non complet à raison de 5h hebdomadaires (5/35ièmes).

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 10 octobre 2024,

- Filière : Technique,
- Cadre d'emplois : Adjoint Territoriaux Technique
- Grade : Adjoint Technique
- Ancien effectif : 1 (un)
- Nouvel effectif : 0 (zéro)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée.
- inscrit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 09/10/2024

Après mise en ligne, le : 10/10/2024

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la séance du Conseil Municipal du 10/09/2024
à l'unanimité

→ Travaux communaux

Dysfonctionnement à la STEP de Vernines : L'installateur est venu voir sur place et recherche une solution

Fuite à Neuville : La commune a fait appel à un professionnel pour faire un diagnostic

Chauffage de l'école : Le bureau d'étude Symbieautech est retenu pour réaliser le diagnostic

Passage des Roches à Bessat : Un témoin sera posé pour surveiller l'enrochement et un arbre sera élagué en hauteur

Aménagement sécurité routière : L'entreprise Llacer et la SARL Ollier TP vont exécuter les travaux suite au dossier d'amendes de police déposé auprès du Conseil Départemental

Voirie communale : Une demande de subvention pour les travaux de voirie sera déposée au titre de la DETR et du FIC 2025

Diagnostic assainissement : Des devis seront demandés pour actualiser l'étude diagnostic d'assainissement collectif communal en 2025

→ Site du Servières

Les élus échangent sur les travaux (parking et voie forestière) et le projet de classement.

→ Recensement

La commune de Vernines sera recensée du 16 janvier au 15 février 2025. Un appel à candidature pour recruter un agent recenseur sera réalisé.

Séance levée à: 22:30

Procès-Verbal arrêté le
Le Président
BONY Martine, Maire

Le Secrétaire
Mme BEAUDONNAT Sandrine



A blue ink signature of Sandrine Beaudonnat, written in a cursive style.